

Séance ordinaire du 27 février 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-sept février deux mille dix-huit à neuf heures, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin (partiellement), Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Serge Côté.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-02-07

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 27 février 2018.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

CE-2018-02-08

Embauche d'un coordonnateur au Bureau de projets

[Document d'aide à la décision GCH-2018-013](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur Fabio Jiménez au poste cadre régulier à temps complet de coordonnateur du Bureau de projets, classe 5, échelon 8, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des cadres de la Ville.

CE-2018-02-09

Règlement établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

[Document d'aide à la décision ENV-2018-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2018-001. Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide destiné à certaines personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

CE-2018-02-10

Amendement à l'entente de partenariat à intervenir avec Hydro-Québec pour le déploiement au Québec de bornes de recharge pour véhicules électriques

Document d'aide à la décision ENV-2018-008

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'amendement à l'entente de partenariat à intervenir avec Hydro-Québec pour le déploiement au Québec de bornes de recharge pour véhicules électriques, et ce, afin de prolonger celle-ci jusqu'au 31 décembre 2020 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-02-11

Financement de la dépense relative au *Plan directeur pour l'entretien des bâtiments municipaux (phase 1)*

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au *Plan directeur pour l'entretien des bâtiments municipaux (phase 1)* au montant maximal de 200 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement

accumulé non affecté.

CE-2018-02-12

Abrogation de la résolution CV-2017-09-68 « Financement de la dépense relative à des travaux aux garages municipaux » et financement de la dépense relative à la remise à niveau des garages et entrepôts municipaux de la Ville

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2017-09-68 « Financement de la dépense relative à des travaux aux garages municipaux ».

Il est également résolu de financer la dépense relative à la remise à niveau des garages et entrepôts municipaux au montant maximal de 725 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

CE-2018-02-13

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité de circulation du 7 décembre 2017, enlèvement d'un panneau d'arrêt et détermination de zones d'arrêt et installation de panneaux d'arrêts

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-001](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité de circulation de la Ville tenue le 7 décembre 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu :

- de décréter l'enlèvement d'un panneau d'arrêt à l'endroit suivant :
 - 16° sur la rue du Rocher à l'intersection de la rue des Génévriers, en direction sud-ouest;
 - de déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :
 - 395° sur la rue de la Toise, à l'intersection de la rue de la Cordelle, en direction sud;
 - 396° sur la rue du Marqueur, à l'intersection nord de la rue de la Toise, en direction est;
 - 397° sur la rue du Marqueur, à l'intersection sud de la rue de la Toise, en direction est;
 - 398° sur la rue Rina-Lasnier, à l'intersection sud de la rue Ernest-Chouinard, en direction nord-est et sud-ouest;
 - 399° sur la rue Puccini, à l'intersection de la rue Massenet, en direction ouest.
-

CE-2018-02-14

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie sur l'avenue Bégin (secteur Lévis)

Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-012

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie sur l'avenue Bégin (secteur Lévis) au montant maximal de 3 500 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-46.

CE-2018-02-15

Engagement de la Ville à respecter le *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* et approbation de la programmation partielle des travaux révisée en date du mois de novembre 2017 présentée dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018*

Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-013

Il est résolu :

- ✓ de s'engager à respecter les modalités du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018* qui s'appliquent à la Ville;
- ✓ de s'engager à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018*;
- ✓ d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2018-013, et de tous les autres documents exigés par ce ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de ce ministère;
- ✓ de s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- ✓ de s'engager à informer ce ministère de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- ✓ d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2018.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le Service du génie de la Direction des infrastructures à présenter officiellement la programmation partielle révisée en date de novembre 2017 au *Programme de la*

taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018.

CE-2018-02-16

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie sur une partie des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-015](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie sur une partie des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (secteur Lévis) au montant maximal de 3 065 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.

CE-2018-02-17

Plan d'action concernant l'arrivée d'une épidémie de l'insecte de l'agrile du frêne et financement afférent

Document d'aide à la décision INF-TP-2018-001-R-1

Il est résolu d'autoriser le Service des travaux publics de la Direction des infrastructures à effectuer la mise en place du plan d'action concernant l'arrivée d'une épidémie de l'insecte de l'agrile du frêne sur le territoire de la ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-TP-2018-001-R-1.

Il est également résolu de recommander au conseil de Ville de financer cette dépense au montant de 126 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2018-02-18

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 19 janvier 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-003](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 19 janvier 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-02-19

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 25 octobre au 20 décembre 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2018-004](#)

La liste des déboursés pour la période du 25 octobre au 20 décembre 2017, est déposée, à titre d'information.

CE-2018-02-20

Dépôt des amendements budgétaires numéros 319 à 382 traités entre le 25 octobre et le 20 décembre 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2018-005](#)

Les amendements budgétaires portant les numéros 319 à 382, traités entre le 25 octobre et le 20 décembre 2017, sont déposés, à titre d'information.

CE-2018-02-21

Dépôt du rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2017 [Document d'aide à la décision FIN-2018-006](#)

Le rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2017 en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2018-02-22

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (plantation d'arbres, aménagement d'un espace de stationnement (îlot de verdure) et écrans tampons, pour les usages commerciaux, industriels, conservation et récréation extérieure et publics et communautaires) [Document d'aide à la décision URBA-2018-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-001. Ce Projet de règlement a pour objet :

- de modifier les normes concernant l'aménagement d'un espace de stationnement hors rue, principalement sur l'aménagement d'îlots de verdure, et les normes sur la plantation d'arbres, pour les usages commerciaux, industriels, conservation et récréation et publics et communautaires;
 - d'exiger l'aménagement d'un écran tampon sur un terrain utilisé pour un usage commercial appartement au groupe C1 contigu à un terrain utilisé pour un usage habitation non dérogoire.
-

CE-2018-02-23

Modification de la résolution CE-2017-10-68 « Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Servitude de non construction à des fins de conservation sur le lot 2 223 158 du cadastre du Québec en faveur de Jean Carrier inc. » [Document d'aide à la décision DEV-2018-022](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-10-68 « Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Servitude de non construction à des fins de conservation sur le lot 2 223 158 du cadastre du Québec en faveur de Jean Carrier inc. » par le remplacement, au premier alinéa, des mots « 31 372,2 mètres carrés » par les mots « 18 466,4 mètres carrés » et par le remplacement, au deuxième alinéa, des mots « la totalité du lot 2 223 158 de ce cadastre » par les mots « une partie du lot 2 223 158 de ce cadastre, d'une

superficie de 18 466,4 mètres carrés, »

CE-2018-02-24

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique pour les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2018-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 65 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2018-023, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

CE-2018-02-25

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction et le prolongement de rues ainsi que l'installation de services dans le parc industriel de Bernières (phases 3 et 4)

[Document d'aide à la décision APP-2018-020](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction et le prolongement de rues ainsi que l'installation de services dans le parc industriel de Bernières (phases 3 et 4) (appel d'offres 2017-55-130), à Génio experts-conseils inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 121 033,60 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-02-26

Aide financière au Club de photo de Lévis

[Document d'aide à la décision GRE-2018-039](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 600 \$ au Club de photo de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-27

Aide financière au Club optimiste de St-Romuald inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2018-040](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ au Club optimiste de St-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-28

Aide financière au Cercle de fermières Sainte-Bernadette
[Document d'aide à la décision GRE-2018-044](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Cercle de fermières Sainte-Bernadette, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-29

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec
[Document d'aide à la décision GRE-2018-045](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner à participer aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, du 16 au 18 mai 2018 à Gatineau, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-30

Aide financière à l'Association de soccer Chaudière-Ouest
[Document d'aide à la décision GRE-2018-046](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à l'Association de soccer Chaudière-Ouest, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-02-31

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Association Québécoise des transports
[Document d'aide à la décision GRE-2018-047](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et Mario Fortier à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'Association Québécoise des transports, le 10 avril 2018 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-32

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Adoberge Chaudière-Appalaches
[Document d'aide à la décision GRE-2018-048](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau,

Karine Laflamme, Amélie Landry, Karine Lavertu à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'Adoberge Chaudière-Appalaches, le 19 avril 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-33

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Société canadienne de la Croix-rouge

[Document d'aide à la décision GRE-2018-051](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Amélie Landry, Karine Lavertu et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Société canadienne de la Croix-rouge, le 25 mars 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-34

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les arts et la Ville

[Document d'aide à la décision GRE-2018-054](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Mario Fortier et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les arts et la Ville, du 6 au 8 juin 2018 à Sept-Îles, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-35

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les amis du juvénat

[Document d'aide à la décision GRE-2018-056](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey, Janet Jones, Amélie Landry, Karine Lavertu et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les amis du juvénat, le 12 avril 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-02-36

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018

[Document d'aide à la décision GRE-2018-069](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2018-02-37

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
